

20 février 1998, Montréal

Allocution à l'occasion d'une assemblée sur le renvoi à la Cour Suprême

Mes amis, mes amis démocrates,

Nous nous rencontrons ce soir, à la fin d'une extraordinaire semaine. Il y a des gens, à Ottawa, qui préparaient cette semaine depuis plus de deux ans. Depuis, en fait, le jour du référendum du 30 octobre 1995 sur la souveraineté.

Ce jour-là, 94 % de nos concitoyens s'étaient déplacés pour participer à ce que les Québécois ont de plus cher : l'exercice de leur droit démocratique. À l'issue d'un débat intense mais pacifique, au terme de discussions entre amis, entre voisins, dans les familles et dans tous les milieux, les femmes et les hommes du Québec se sont rendus aux urnes pour effectuer ce qui est l'expression à la fois d'un choix individuel et d'une décision collective.

Ce soir-là, Ottawa a eu peur de la démocratie québécoise. Jamais auparavant, Jean Chrétien et ses amis n'avaient pensé qu'en accumulant les bulletins de vote, le peuple du Québec pourrait démontrer une aussi grande volonté de contrôler son destin. Les fédéralistes pensaient que les épouvantails qu'ils brandissaient, les promesses vides de sens qu'ils répétaient, suffiraient pour « écraser » comme ils le disaient à l'époque, le mouvement souverainiste. À Ottawa, ils sont habitués à imposer leur volonté, unilatéralement, sans demander la permission aux Québécois. Alors ce soir-là, ils ont vécu un cauchemar. Ils ont entrevu la possibilité que leur constitution imposée d'en haut soit remplacée par un vote démocratique. Ils ont entrevu la possibilité que leur pouvoir sur le Québec, fondé sur leur élection dans le reste du pays, soit balayé par la démocratie québécoise. Ils ont entrevu la possibilité que leur refus tenace de reconnaître même l'existence du peuple québécois soit remplacé par la souveraineté du peuple québécois.

Et puisqu'il faut dire les choses par leur nom, un certain nombre d'entre eux, des Québécois qui ont fait carrière en politique pour mettre le Québec à sa place ont entrevu, ce soir-là, la possibilité d'une fin de carrière décidée par la démocratie québécoise. Alors ils ont dit : plus jamais! Ils ont juré d'essayer d'empêcher, par tous les moyens, la démocratie québécoise de s'exprimer à nouveau. Au début, Jean Chrétien affirmait en effet qu'il empêcherait la tenue d'un nouveau référendum. Ils ont même pris l'habitude, à Ottawa, d'insulter l'intelligence des Québécois. Car depuis ce soir-là, les fédéralistes d'Ottawa, eux qui avaient placardé le mot « séparation » sur tous les poteaux de téléphone du Québec, affirment que les électeurs québécois n'étaient pas assez intelligents pour comprendre la question référendaire, pour avoir compris l'enjeu. Il faut donc selon eux mettre les Québécois sous tutelle. De plusieurs façons, ils ont montré leur mépris des règles démocratiques. Dans les semaines qui ont suivi le vote, une série de plaintes ont été déposées en vertu de la législation québécoise sur la consultation populaire, contre des partisans du Oui et contre des partisans du Non. Des poursuites ont été intentées dans un bon nombre de cas, contre les uns et les autres.

Voyons quel fut le comportement des gouvernements, celui d'Ottawa et celui de Québec. D'une part, des questions ont été soulevées sur l'évaluation des bulletins de vote dans certaines circonscriptions et sur la latitude qu'ont les scrutateurs de rejeter certains

bulletins. La situation s'était déjà produite lors du référendum organisé par le gouvernement Bourassa en 1992, mais n'avait pas soulevé de controverse. Quoiqu'il en soit, à la fin de 1995, le gouvernement souverainiste a immédiatement fait en sorte de modifier la présentation des bulletins de vote pour que, dorénavant, il n'y ait plus aucune ambiguïté possible sur l'intention de l'électeur. C'est ce nouveau bulletin qui a été utilisé depuis pour les élections partielles et qui le sera dans tous les scrutins à venir.

Il s'agit d'une volonté ferme, donc, de notre part, d'écarter tout soupçon, réel ou appréhendé. Pour leur part des militants fédéralistes ont été accusés d'avoir enfreint la loi, dans l'organisation de la manifestation pro canadienne à la veille du référendum. Ce n'est pas l'existence de la manifestation qui pose problème, mais son financement. Au Québec, nous avons décidé de faire respecter le principe « une personne un vote », et non pas « un dollar, un vote ». C'est pourquoi nous avons établi des plafonds de dépenses référendaires qui garantissent l'équité entre les options. Mais les organisateurs de la manifestation pro canadienne ont dépensé sans compter. Des ministres du gouvernement fédéral et plusieurs autres députés fédéraux avaient participé à l'organisation de cette manifestation. Quelle fut leur réaction lorsqu'ils ont su que ce n'était pas conforme à notre loi? Ils se sont engagés à... recommencer la prochaine fois.

Puis nous avons appris qu'un groupuscule appelé Option Canada, financé par le gouvernement fédéral, a dépensé plus d'argent que la totalité des sommes autorisées pour l'un ou l'autre des camps. Personne ne sait à quoi ont servi ces fonds, ni s'ils ont été dépensés pendant la campagne référendaire, en contravention flagrante des règles démocratiques québécoises. Quelle est la réaction du gouvernement fédéral face à ce scandale? Un refus net de faire la lumière, et une promotion importante pour le responsable d'Option Canada. Bref, pendant que nous renforçons encore nos pratiques démocratiques, le gouvernement fédéral se réserve, toujours, le droit d'intervenir unilatéralement pour pervertir les règles que nous nous sommes données. Mais ça ne lui suffit pas. Pendant plusieurs mois, il a cherché un moyen de lancer une offensive majeure contre la démocratie québécoise. Et les maîtres d'Ottawa se sont souvenus de la constitution de Pierre Trudeau, qui, selon son auteur, devait « durer mille ans ». Ils ont pensé que cette constitution que personne ne peut amender tellement elle a été mal faite, cette constitution qui a fait reculer le Québec, cette constitution qui n'a pu, même, être modifiée pour y inclure l'accord du lac Meech, pouvait servir encore une fois, contre le Québec. Ils se sont réunis, quelques-uns, à Ottawa, et ils se sont dit : rien de plus simple. Nous allons demander aux juges, que nous nommons nous-mêmes, d'interpréter la constitution, que nous avons écrite et imposée nous-mêmes, et de nous dire qu'elle interdit la souveraineté du Québec. Et nous allons nous-mêmes écrire les questions qui seront soumises à la Cour. Pas des questions claires, mais des questions manipulatrices, au cas où les juges n'auraient pas compris la commande qu'on leur donne: c'est-à-dire la commande de poser un geste politique contre le Québec.

Ce fut donc cette grande trouvaille fédérale, le renvoi à la Cour suprême. Ils se sont dit: avec ça, on est en affaires. On contrôle la constitution, on contrôle les questions, on contrôle la Cour, impossible de manquer notre coup. Ils se sont dit : avec ça, on vient de construire le vaisseau amiral des stratégies fédérales. Avec ça, on peut affronter toutes les tempêtes. Avec ça, on est insubmersible. Et quand ils l'ont lancé, leur vaisseau amiral insubmersible, il y avait beaucoup de monde qui sont montés à bord. Les

partitionnistes et leurs chefs, les procureurs de plusieurs autres provinces, le groupe des vétérans des combats trudeauistes au grand complet.

Dès le premier jour, le Parti québécois, le Bloc québécois et tout le mouvement souverainiste se sont levés pour dénoncer la manœuvre, pour avertir du danger, pour appeler à la vigilance. Mais il faut bien dire ici qu'au printemps 96, quand Ottawa s'est présenté en cour pour la première fois dans cette affaire, le Parti libéral du Québec a manqué à son devoir de défendre les droits du Québec. Lors d'un vote à l'Assemblée nationale, Daniel Johnson et tous ses députés se sont levés pour voter contre le droit du Québec à décider de son avenir. Ils se sont repris depuis, mais, ce jour-là, n'était pas un grand jour pour le parti de Jean Lesage, le parti du maître chez nous. Quand le bateau du renvoi fédéral a quitté le port d'Ottawa, en septembre 96, il y en a beaucoup qui lui trouvaient fière allure. Et quand il s'est mis à accélérer, l'automne dernier, il y en a beaucoup qui ont voulu acheter des parts dans la compagnie.

Il y en a qui se sont dit que rien ni personne ne pouvait l'arrêter. Rien ni personne ne pouvait même le ralentir. Les officiers de ce vaisseau insubmersible, enivrés par la lecture des éditoriaux du Canada anglais, ont mis les moteurs à fond, – ont nommé deux nouveaux juges, en pleine instance – et ils pensaient s'avancer sur une mer calme. Et c'est vrai qu'elle était calme, la mer québécoise, en novembre et en décembre derniers. C'est vrai que beaucoup de Québécois n'ont pas été immédiatement conscients du danger.

Et il est même vrai que, l'automne dernier, plusieurs fédéralistes québécois et plusieurs démocrates canadien-anglais hésitaient. Ils se disaient : c'est vrai que la stratégie fédérale est foncièrement anti-démocratique, mais si ça marchait? Si ça réussissait à intimider les Québécois? Si ça réussissait à faire reculer la souveraineté? Ils se sont posé la question. Plusieurs, dès l'automne, ont répondu en démocrates conséquents et ont fondé, avec des souverainistes, le groupe Pro-Démocratie. Ensuite, c'est Monsieur Claude Ryan qui a donné la réponse la plus lapidaire au dilemme de ses amis fédéralistes en disant : « les principes d'abord, les amis ensuite ». Les principes d'abord. Sur le pont du grand bateau fédéral, le capitaine et son moussaillon ont entendu ces voix, mais ils se sont dit que ça n'avait pas d'importance, que c'étaient des cas isolés. Et ils ont demandé à l'orchestre fédéral, sur le pont, de jouer encore plus fort l'hymne à l'insubmersible.

Mais à mesure que les semaines se sont écoulées, et à mesure qu'un plus grand nombre de Québécois se sont rendu compte de la signification de la manigance fédérale, ce ne sont plus quelques voix qui se sont fait entendre, mais un véritable mur de protestations. Il y a une semaine, à 3 jours de l'ouverture des audiences, un sondage révélait que 88 % des Québécois étaient opposés au principe qui forme la base même, l'armature du vaisseau fédéral. La collision fut brutale. Le Titanic fédéral a frappé le mur des principes démocratiques du Québec, et il s'est mis à prendre eau de toutes parts. La démocratie, les principes, c'est contagieux. Et on a vu, au Canada-anglais même, des partis politiques appuyer le Bloc québécois pour affirmer qu'il appartenait aux Québécois de déterminer leur avenir. Et je peux vous dire une chose : pendant les deux semaines cruciales qu'on vient de vivre, heureusement que le peuple québécois pouvait compter sur le Bloc à Ottawa, heureusement que le Bloc était là, pour défendre nos droits, pour défendre le Québec! C'est simple, le Bloc québécois est indispensable. Et sous l'impulsion du Bloc, le Parti progressiste-conservateur et le Nouveau parti démocratique ont voté une motion qui affirme

que la démocratie québécoise doit avoir le dernier mot. Pendant la semaine, même le Globe and Mail, dans un éditorial, a creusé un autre trou dans la coque de l'argumentation fédérale.

L'eau a monté vite, dans les cabines. Un des premiers à se retrouver trempé fut Jean Chrétien lui-même, quand on s'est aperçu qu'il s'était fait le grand héros, dans la guerre du turbot, des gestes unilatéraux dans le droit international. On s'est même rendu compte que l'avocat fédéral avait reconnu en 87 que moralement et politiquement la constitution actuelle ne s'appliquait pas au Québec. Il a dit que ceux qui pensaient le contraire étaient des hérétiques. Sur le bateau amiral du fédéralisme, on a vu toute une course vers les bateaux de sauvetage. Et vous savez quoi? Il n'y en avait pas assez pour tout le monde. Dans l'énervement, il y a même un ministre senior du gouvernement fédéral qui a perdu pied. Elle est allée dire à un quotidien torontois que la constitution ne prévoyait rien du tout pour la souveraineté du Québec, et qu'il faudrait sans doute inventer une toute nouvelle procédure. Elle a dit exactement le contraire de ce qui était plaidé par ses propres avocats devant la Cour. C'était la ministre de la Justice, Mme Ann McLellan. Quant aux juges, ils étaient extrêmement pressés d'en finir. Ils devaient entendre des arguments pendant au moins quatre jours. L'usage veut qu'ils interrompent les avocats pour leur poser des questions, mettre en lumière les contradictions, mais pas cette fois-ci. Comme le prêtre de la vieille histoire de Noël qui se dépêche à dire la messe de minuit pour se rendre le plus vite possible au réveillon, les juges étaient un peu les musiciens embauchés de force dans l'orchestre et qui jouent leur partition à toute vitesse pour quitter le navire avant le naufrage.

Ce soir, après une semaine d'engloutissement, il ne reste plus rien de l'argumentaire fédéral. Le Titanic fédéraliste a touché le fond. Qu'il repose en paix. Le fédéral voulait en faire une superproduction. Le vrai public visé par cette stratégie, ce n'était pas la Cour, mais les Québécois eux-mêmes. Le fédéral voulait convaincre les Québécois qu'ils n'avaient pas le droit de décider, qu'ils étaient des prisonniers, aux arrêts dans la cale, et qu'ils ne pouvaient en sortir qu'au gré du capitaine fédéral. Mais le contraire s'est produit. Le fédéral a frappé le mur de la démocratie québécoise, le mur des principes. Et en fait, la démocratie québécoise est plus forte aujourd'hui qu'il y a une semaine. L'épreuve l'a renforcée, a convaincu les Québécois que leur droit démocratique est quelque chose de précieux qu'ils doivent conserver, protéger, défendre. Et la force de la démocratie repose sur la volonté de chaque citoyen de la défendre. Il y a quelque temps, les Québécois prenaient ce droit pour acquis.

Mais maintenant qu'ils ont repoussé l'assaut fédéral, ils y tiennent plus que jamais. Le Québec tout entier est plus fort aujourd'hui, plus solidaire encore. En janvier, pendant la crise du verglas, nous avons démontré qu'il y avait sur ce coin de continent un peuple exemplaire, qui peut faire preuve de courage, de détermination et de solidarité dans la pire des situations. Nous avons démontré qu'il y avait ici un peuple qui savait s'organiser, se débrouiller, s'entraider et se relever des plus imprévisibles catastrophes. Ce mois-ci, pendant l'assaut fédéral, nous avons démontré qu'il y avait sur ce coin de continent un peuple qui a des principes, au-delà des familles politiques. Un peuple qui tient à son droit de choisir. Un peuple qui ne se fera pas dicter son chemin. Et en tant que président du Parti québécois, je suis fier de pouvoir dire ce soir que les souverainistes québécois ont été au coeur de ce combat pour la démocratie. Notre président fondateur, René Lévesque, ce grand démocrate, a doté le Québec de législations qui ont mis notre peuple à l'avant-garde par la probité et la qualité de ses partis et de ses institutions. Dès que certains ont voulu utiliser le système

judiciaire canadien pour attaquer les droits du Québec, le gouvernement du Parti québécois a répété encore et encore que cette question ne relevait pas des juges, mais des citoyens du Québec. Nous n'avons pas mis les droits des Québécois en jeu dans cette affaire. Nous n'avons pas participé à cette opération de relations publiques fédérale. Avec le Bloc québécois, avec les Partenaires pour la souveraineté, nous avons au contraire voulu mobiliser toutes les forces politiques du Québec pour la défense de nos droits, et nous sommes en voie de réussir. À vous, et au peuple du Québec, je dis : Bravo! Et maintenant, que se passe-t-il? D'abord, à son corps défendant, le gouvernement fédéral est en train de prendre un cours d'immersion de démocratie. Une immersion totale. Il y aura, bien sûr, le jugement de la Cour suprême. Et il faudra être aussi présent et aussi vigilant à ce moment-là que nous l'avons été lors des audiences.

Mais ce n'est pas le plus important. Tous les Québécois savent aujourd'hui que le jugement de la Cour ne peut en aucun cas restreindre leur droit de décider. Mais il ne faut pas penser que le gouvernement fédéral va abandonner la partie. Il a, dans ses cartons, d'autres plans, d'autres façons de changer les règles, d'imposer leur volonté à la démocratie québécoise. Nous allons nous opposer à ces attaques, en compagnie de tous les démocrates, au-delà des différences de vues sur l'avenir du Québec. Mais nous savons, nous les souverainistes, qu'il y a une façon de mettre fin, définitivement, aux menaces qui pèsent sur nos droits. Il y a une façon d'engloutir, définitivement, les diktats imposés d'en haut. Cette façon, c'est d'avoir une constitution québécoise, pour un État québécois dans un pays qui sera un exemple de respect de la démocratie: un pays qui s'appellera le Québec.

Merci.